

RAPPORT

D'ACTIVITÉS

Communauté de
Communes du
Pays de Cruseilles

2021



Pays de
Cruseilles



Sommaire

3 PRÉSENTATION

6 LES SERVICES

9 PATRIMOINE, BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

10 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

12 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE INDUSTRIEL ET ARTISANAL

13 POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

14 EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

16 DECHETS

18 AFFAIRES SCOLAIRES

21 PETITE ENFANCE ET AFFAIRES SOCIALES

24 DÉMATÉRIALISATION

25 COMMUNICATION

26 CULTURE ET LOISIRS

30 COMMANDE PUBLIQUE

31 ANNEXES



Édito

Mesdames, Messieurs,

Suite à une année 2020 marquée par la crise sanitaire, l'année 2021 a été la première véritable année de fonctionnement de la nouvelle équipe d'élus en charge du pilotage de la

Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Cette année 2021 aura permis d'avancer sur de nombreux projets, notamment dans les domaines des compétences traditionnelles de la Communauté de Communes : volet scolaire, avec trois projets d'agrandissement d'école engagés, volet eau, assainissement, déchets... Elle nous a également permis de développer de nouvelles thématiques, avec l'engagement de projets structurants sur le volet touristique et économique, mais également sur la thématique de la mobilité. La CCPC a pris la compétence mobilité et largement engagé la réalisation d'un schéma Directeur Cyclable sur son territoire.

Enfin, l'année 2021 nous aura permis de redéfinir les orientations de notre nouveau mandat, notamment dans le cadre de la préparation du Projet de Territoire, qui matérialise nos priorités et nos objectifs politiques. Cela s'est traduit par l'élaboration d'un diagnostic territorial, puis un travail dans le cadre de trois séminaires d'élus qui se sont tenus au cours de l'année 2021, avant que le Projet Territorial soit finalisé sur le premier trimestre 2022.

On voit bien que la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a depuis deux ans largement renouvelé son action, et engagé une ambition plus forte sur son territoire. La forme visuelle de ce nouveau rapport d'activité, qui reprend la nouvelle charte graphique, est plus moderne et plus dynamique, à l'image de l'action de notre structure.

Bonne lecture

Xavier BRAND
Président du Pays de Cruseilles

Les communes

Les 13 communes



Allonzier la Caille
2 221 habitants
Maire : Brigitte Nanche



Andilly
971 habitants
Maire : Vincent Humbert



Cercier
707 habitants
Maire : Patrice Primault



Cernex
1 072 habitants
Maire : Vincent Tissot



Copponex
1 217 habitants
Maire : Julian Martinez



Cruseilles
4 817 habitants
Maire : Sylvie Mermillod



Cuvat
1 595 habitants
Maire : Julie Montcouquiol



Menthonnex-en-Bornes
1 102 habitants
Maire : Guy Demolis



Saint-Blaise
363 habitants
Maire : Christine Megevand



Le Sappey
442 habitants
Maire : Pierre Gal



Villy-le-Bouveret
611 habitants
Maire : Jean-Marc Bouchet



Villy-le-Pelloux
1 005 habitants
Maire : Charlotte Boettner



Vovray-en-Bornes
566 habitants
Maire : Xavier Brand

Nombre d'habitants : source INSEE 2022



Les compétences

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles exerce un grand nombre de compétences, obligatoires et optionnelles, ayant pour but de rendre le meilleur service possible à la population tout en développant de façon cohérente le territoire.

Parmi les compétences obligatoires, elle a en charge :

- l'aménagement de l'espace.
- le développement économique et touristique notamment les parcs d'activités économiques et le secteur touristique des Ponts de la Caille.

Elle a ensuite choisi d'exercer des compétences optionnelles variées répondant aux thématiques suivantes :

- la distribution d'eau potable.
- l'assainissement.
- la gestion de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques).
- les déchets.
- la politique du logement et du cadre de vie.

- l'enseignement primaire, notamment l'entretien et la construction des écoles ainsi que la gestion des ATSEM dans les écoles maternelles.
- la gestion des transports scolaires et de la piscine scolaire des Ébeaux.
- la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements culturels : la bibliothèque et l'école de musique.
- la gestion et l'entretien des équipements sportifs : les terrains de football, le Complexe Sportif Intercommunal, le Centre Nautique Espace Bernard Pellarin.
- la petite enfance : le RPE et en délégation de service public le multi-accueil « Brin de Malice ».
- la voirie communautaire et les ponts.
- les services publics de caractère communautaire : la gendarmerie, les pompiers et la poste.
- la mobilité.



L'équipe politique 2020-2026

PRÉSIDENT



Xavier BRAND

Maire de
Vovray-en-Bornes

1^{ère} VICE-PRÉSIDENTE



Sylvie MERMILLOD

Maire de Cruseilles

2nde VICE-PRÉSIDENTE



Charlotte BOETTNER

Maire de Villy-le-Pelloux

3^{ème} VICE-PRÉSIDENT



Philippe CLERJON

Conseiller municipal de
Cuvat

4^{ème} VICE-PRÉSIDENTE



Cécilia HORCKMANS

Conseillère municipale
d'Allonzier la Caille

5^{ème} VICE-PRÉSIDENT



Julian MARTINEZ

Maire de Copponex

6^{ème} VICE-PRÉSIDENT



Pierre GAL

Maire du Sappey

7^{ème} VICE-PRÉSIDENT



Claude ANTONIELLO

Adjoint à la mairie de
Cruseilles

Le Conseil Communautaire

ALLONZIER LA CAILLE

Titulaires :

- Jean-Pierre CAUQUOZ
- Claire MEGARD
- Catherine SGRAZZUTTI
- Cécilia HORCKMANS

ANDILLY

Titulaire :

- Vincent HUMBERT

Suppléant :

- Gérard LACROIX

CERCIER

Titulaire :

- Patrice PRIMAULT

Suppléant :

- Christine SALLANSONNET

CERNEX

Titulaires :

- Vincent TISSOT
- Virginie JACOTTET

COPPONEX

Titulaires :

- Julian MARTINEZ
- Geneviève NIER

CUVAT

Titulaires :

- Julie MONTCOUQUIOL
- Philippe CLERJON

CRUSEILLES

Titulaires :

- Sylvie MERMILLOD
- Cédric DECHOSAL
- Valérie PERAY
- Claude ANTONIELLO
- Chrystel BUFFARD
- Jean PALLUD
- Sonia EICHLER
- Daniel BOUCHET
- Jérôme JONFAL

LE SAPPEY

Titulaire :

- Pierre GAL

Suppléant :

- Jean-Pierre BAILLARD

MENTHONNEX-EN-BORNES

Titulaires :

- Guy DEMOLIS
- Nathalie HENRY

SAINT-BLAISE

Titulaire :

- Christine MEGEVAND

Suppléant :

- Gérard THOMASSON

VILLY-LE-BOUVERET

Titulaire :

- Jean-Marc BOUCHET

Suppléant :

- Jean-Marie TERRASSON

VILLY-LE-PELLOUX

Titulaire :

- Charlotte BOETTNER

VOVRAY-EN-BORNES

Titulaire :

- Xavier BRAND

Suppléant :

- Stéphane DEBORNES



Les services

Le personnel de la collectivité



Les effectifs

78 agents sont employés par la collectivité au 31 décembre 2021

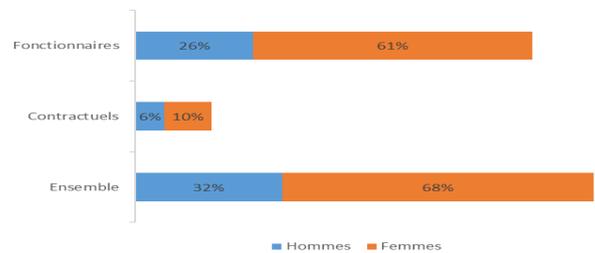
- 65 fonctionnaires
- 13 contractuels de droit public sur emploi permanent

En 2021, les dépenses du personnel s'élevaient à 3 3808 091,96€

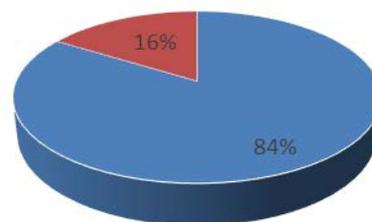
Répartition par filière

Filière	Titulaire	Contractuel
Administrative	13	5
Technique	36	4
Culturelle	3	0
Sportive	1	1
Sociale	12	3
TOTAL	65	13

Répartition par genre des agents sur emploi permanent



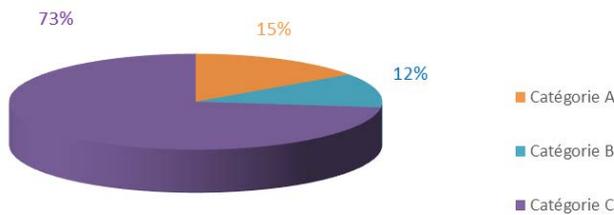
Répartition par statut des agents sur emploi permanent



■ Fonctionnaires ■ Contractuels



Répartition par catégorie sur emploi permanent de la collectivité.



Principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Cadres	% d'agents
Adjoints techniques	26 %
Agents de maîtrise	19 %
ATSEM	17 %
Adjoints administratifs	10 %
Techniciens	4 %

Agents de la collectivité non rémunérés au 31 décembre 2021

Disponibilité pour convenance personnelle : 2 agents.



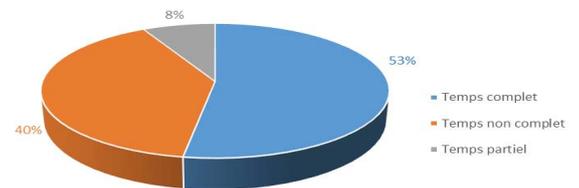
Repas du personnel annuel.

En moyenne, les agents de la collectivité ont 46 ans

Âge moyen* des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	47 ans
Contractuels	40 ans
Ensemble des permanents	46 ans

*L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

Temps de travail de la collectivité



Détail des flux - Entrées (emploi sur poste permanent)

Recrutement direct - Mise en stage	10
Recrutement par concours (externe, interne, 3ème voie)	0
Mutation - Détachement	2

Détail des flux - Sorties (emploi sur poste permanent)

Démission, licenciement, fin de contrat	1
Retraite	1
Mutation, fin de détachement	5

Promotion

36 fonctionnaires ont bénéficié d'une évolution de carrière en 2021.

- 6 fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement de grade.
- 30 fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

Contrats de travail non titulaires 2021

Article 3 - Loi du 26 janvier 1984	Nbe de contrats
Contrat à Durée Indéterminée	0
Remplaçant de fonctionnaires et d'agents non-titulaires momentanément absents	3
Vacance d'un emploi permanent	11
Accroissement temporaire d'activité	1
Accroissement saisonnier d'activité	32



La formation professionnelle

Dépense de formation :

Le total des sommes investies au titre de la formation (y compris les frais de déplacement) est de 10 539 €.

Répartition des dépenses de formation par organisme :

CNFPT	7 497 €
Autres organismes	3 042 €
Frais de déplacement	0 €

Absentéisme (en nombre de jours)

Maladie ordinaire	1292
Longue maladie, disponibilité d'office	118
Accidents de travail (imputables au service ou au trajet), maladies professionnelles	70
Maternité, paternité, adoption	6

En 2021, la collectivité a connu 2 accidents imputables au service et 1 accident imputable au trajet.

Handicap

1 travailleur porteur d'handicap employé sur un emploi permanent.

- 86 058 € de dépenses en matière de handicap

Réalisations

- 1238 bulletins de paie édités
- 255 arrêtés du personnel
- 61 contrats de travail

Présentation aux agents de la Micro-Folie Pays de Cruseilles



Patrimoine, bâtiments et équipements



Extension de l'école de Copponex.

Missions

- Construction, entretien et gestion de bâtiments.
- Création, entretien et gestion des espaces verts, terrains de sport.

Vice-président

M. Pierre GAL.

Objectifs à court terme

- Maîtriser davantage les dépenses énergétiques des bâtiments.
- Poursuivre la mise aux normes des bâtiments et leurs abords pour les personnes en situation d'handicap.

Activités 2021

- Poursuite des travaux pour la réhabilitation et l'agrandissement du bâtiment Jules Ferry de l'école élémentaire de Cruseilles.
- Travaux d'agrandissement du groupe scolaire de Copponex et création d'une micro-crèche pour la commune.
- Démarrage des travaux de réhabilitation et d'agrandissement de l'école primaire de Cuvat et construction d'un bâtiment périscolaire pour la commune.
- Livraison et mise en service du Complexe Sportif Intercommunal du Pays de Cruseilles.
- Réfection des vestiaires et

sécurisation du bâtiment (alarme et vidéoprotection) du stade de Copponex.

- Lancement du concours pour la réhabilitation de l'école à Andilly-Saint-Blaise et attribution du marché.

Achat de matériel informatique

- 8 PC fixes
- 6 PC portables
- 3 disques durs pour sauvegarde de serveur

📌 ET POUR L'AVENIR ?

- Étude de faisabilité pour la réhabilitation et l'agrandissement de l'école primaire de Cernex.
- Lancement des études pour la réhabilitation de l'école d'Andilly-Saint-Blaise, la construction d'un périscolaire et VRD attenante.
- Étude pour le réaménagement des sanitaires de l'école de Cercier.
- Élaboration d'un programme pour la construction d'une école à Villy-le-Pelloux.
- Étude pour l'aménagement d'un centre multi-accueil à Allonzier la Caille.
- Création de locaux supplémentaires pour l'école de Musique.
- Aménagement des combles de la CCPC.

Patrimoine concerné

- 3 écoles maternelles.
- 4 écoles élémentaires.
- 7 groupes scolaires
- 1 piscine scolaire les Ébeaux.
- 1 centre nautique de plein-air Espace Bernard Pellarin.
- 2 vestiaires Foot.
- 1 gendarmerie
- 1 centre de secours
- 1 siège de la CCPC.
- 1 maison de la Petite Enfance.
- 2 terrains de foot gazon 1 terrain stabilisé.
- 1 terrain synthétique.
- 1 office de tourisme et le site des Ponts de la Caille.
- 1 bibliothèque.
- 1 La Poste.
- 1 local associatif.
- 1 Chalet des Dronières.



Aménagement de l'espace



Vue du Salève.

SCOT

Missions

- Etude de l'aménagement de l'espace.
- Schéma de cohérence territoriale.
- Coordination architecturale.
- Acquisitions foncières d'intérêt communautaire.
- Création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Objectifs court terme

Engagement de la révision du SCOT par le Syndicat Mixte du SCOT du bassin Annécien.

Après un travail de bilan du SCOT actuel, le Syndicat en charge du SCOT a engagé la révision de ce dernier, qui a commencé par un diagnostic sociodémographique et mobilité et un diagnostic espace, environnement et ressources.

Ces éléments de diagnostic seront validés au début de l'année 2022 avant la mise en place d'assemblées de secteur.



TRANSPORT MOBILITÉ

Missions

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de décembre 2019, permettait aux Communautés de Communes de prendre la compétence mobilité. Fin 2020, la CCPC a réalisé une étude pour dresser un état des lieux des enjeux de mobilité du territoire et des réponses qui y sont apportées à ce jour. L'étude avait pour objectif d'évaluer l'opportunité et la faisabilité, technique, juridique et financière de la prise de compétence mobilité. Suite à cette étude, la CCPC a souhaité se munir de la compétence mobilité.

Devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité, la CCPC peut désormais développer :

- Des services réguliers de transport public de personnes.
- Des services à la demande de

- transport public de personnes.
- Des services de transport scolaire.
- Des services relatifs aux mobilités actives ou contribuer à leur développement.
- Des services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur ou contribuer à leur développement.
- Des services de mobilité solidaire.

Vice-président

Mme Charlotte BOETTNER.

Objectifs court terme

Finalisation du schéma directeur cyclable, début 2022, sa mise en œuvre suivra.

Activités 2021

La CCPC a lancé en février 2021 l'élaboration de son premier Schéma Directeur Cyclable (SDC) communautaire; document stratégique et opérationnel ayant pour objectif de fixer les ambitions du territoire en termes de développement du vélo par la mise en œuvre d'aménagements cyclables et de services associés

(stationnement, incitations financières, services de location, communication).

Le document a été réalisé selon les étapes suivantes :

- Un diagnostic a permis de référencer les aménagements et services existants sur la CCPC ainsi que la pratique actuelle des usagers grâce à une enquête (ayant reçu plus de 600 réponses).
- Le diagnostic et les entretiens avec les communes ont permis de réaliser un premier maillage du territoire.

La CCPC a été retenue en septembre 2021 au programme AVELO2 de l'ADEME, qui vise à encourager les territoires peu denses à développer l'usage du vélo grâce à un accompagnement technique et financier pour :

- Des études (schéma directeur, maîtrise d'œuvre).
- Des services (location de vélo),
- Des actions de communication et d'animation.
- Le recrutement d'un chargé de mission mobilité.

ET POUR L'AVENIR ?

- Troisième et dernière phase du schéma directeur cyclable : un programme d'aménagement des liaisons cyclables sera proposé ainsi que des actions complémentaires telles que le déploiement de stationnements vélo (de courte durée et sécurisés), le lancement de services de location ou d'incitation à l'achat, l'élaboration d'un plan de communication et d'animation pour sensibiliser et encourager la pratique.
- La CCPC va travailler en collaboration avec la Région, le Grand Annecy et la Communauté de Communes du Genevois pour développer les transports en commun.
- Des actions de communication et sensibilisation seront menées auprès du grand public, des entreprises et des jeunes pour les inciter à utiliser davantage les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Développement économique, industriel et artisanal



Commerces à Cruseilles.

ECONOMIE

Préambule

Le Pays de Cruseilles souhaite un développement équilibré, dans lequel l'économie joue un rôle important. Il veut favoriser l'installation des activités artisanales et de production locales, respectueuses des enjeux environnementaux, qui proposent des emplois adaptés à ses habitants, pour leur permettre de travailler près de chez eux, dans un cadre de vie de qualité. Le territoire entend favoriser le développement de commerces et de services à sa population en affirmant la centralité intercommunale et les centralités locales.

Missions

- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des Parcs et Zones d'Activités Économiques (industrielles, artisanales, commerciales, tertiaires et touristiques) actuels et futurs.
- Actions de soutien au commerce, à l'artisanat et aux services.
- Le soutien à la création d'entreprise par le financement de partenaires : Maison de l'Éco (Rez'Up) et Initiative Genevois.

Vice-président

M. Philippe CLERJON.

Objectifs à court terme

- Poursuite du partenariat noué depuis 2017 avec la Maison de l'Éco et Initiative Genevois (IG) pour l'accompagnement des entreprises, l'aide à la création et au développement.
- Continuer à développer et structurer en compétences et ressources au sein de la collectivité.
- Repositionner la collectivité comme partenaire des entreprises du territoire.

ET POUR L'AVENIR ?

- Construire un projet de Zone d'Activités à proximité du pôle économique majeur d'Allonzier la Caille, sachant que la « Zone des Voisins » fait actuellement l'objet d'une désaffectation au regard de ses enjeux environnementaux.
- Développer une stratégie foncière sur la thématique économique en lien avec l'Établissement Public Foncier, avec notamment : la réhabilitation de plusieurs friches, la recherche de fonciers de petite taille afin de créer des zones d'activités pour les entreprises artisanales.
- Rechercher des solutions pour dynamiser les centres-villages sur le plan commercial par l'aide à l'implantation de commerces multi-service.

Quelques chiffres

• Entreprises financées par les prêts d'honneur Initiative Genevois :

3 (sur 5 dossiers) pour un montant total de 62 000 € avec 13 créations ou maintiens d'emplois.

• Accompagnement de la plateforme Rez'Up :

Réussir sa création : 6 accueils de porteurs de projet, 1 porteur de projet accompagné.
Accélérer son développement : 1 individuel et 1 accompagnement collectif.

Politique du logement et du cadre de vie



Mission

- Réflexion sur la mise en place d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH).

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Activités 2021

- Logement social : surcoûts fonciers et garanties d'emprunts.
- Politique d'accueil des gens du voyage (dans le cadre du SIGETA)
- Adhésion à l'Établissement Public Foncier 74 .
- Continuation du financement du logement social.

Subventions allouées en 2021

- Programme porté par : CDC Habitat Social à Allonzier la Caille. 7 logements locatifs sociaux dont 4 PLUS* et 3 PLAI*
Pour 12 400 €.
- Programme porté par : Haute-Savoie HABITAT à Cruseilles. 15 logements locatifs sociaux dont 10 PLUS et 5 PLAI
Pour 26 000 €.
- Programme porté par : ERILIA à Cruseilles. 19 logements locatifs sociaux dont 11 PLUS et 8 PLAI
Pour 33 600 €.
- **41 logements subventionnés par la CCPC à hauteur de 72 000 €.**

*Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI).

Loi importante de 2021

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, dite « loi Climat et résilience ». Les propriétaires bailleurs sont concernés. La lutte contre les « passoires énergétiques », les logements les plus énergivores, va durement s'intensifier :

- **1^{er} janvier 2023** : Interdiction aux propriétaires de louer si la consommation de leur bien immobilier est supérieure à 450 kWh/m²/an.
- **1^{er} janvier 2025** : Interdiction de louer les biens immobiliers en classe G.
- **1^{er} janvier 2028** : Interdiction de louer les biens immobiliers en classe F.



Eau potable et assainissement



EAU POTABLE

Missions

- Etudes, production, transport, secours, stockage et distribution d'eau potable.

Vice-président

M. Julian MARTINEZ.

Objectifs

- Garantir la qualité de l'eau au robinet des usagers.
- Assurer la sécurisation en quantité de l'eau distribuée.
- Gérer efficacement le patrimoine afin de fiabiliser et surtout limiter son impact sur le prix de l'eau.

Chiffres 2021

Volumes

- Volume prélevé : 1 306 310 m³.
- Volume produit : 1 207 921 m³.
- Volume facturé : 919 559 m³.
- Achat d'eau : 137 643 m³.
- Vente d'eau aux collectivités voisines : 48 885 m³.
- Rendement : 74,12 %.

Qualité d'eau

- 93,9 % d'analyses bactériologiques conformes (suivi de contre-analyses).
- 100 % d'analyses physio-chimiques conformes.

Activités 2021

- 563 compteurs posés (renouvellement et nouveaux branchements).
- Renouvellement de 0,65 % du réseau.
- Poursuite des travaux d'interconnexion avec le Grand Annecy.

Travaux

Commune de Cruseilles Lieu-dit : Bougy/Chevoince

- Entreprise : Perillat TP.
- Objet travaux : renouvellement.
- Maître d'oeuvre : ATGT.
- Longueur en ml : 2145.
- Année : 2021.

Commune de Cruseilles Lieu-dit : Chez Vaudey

- Entreprise : Gal TP.
- Objet travaux : renouvellement.
- Maître d'oeuvre : ATGT.
- Longueur en ml : 1200.
- Année : 2021.

Commune de Cuvat Lieu-dit : Les Lavorels

- Entreprise : Gal TP.
- Objet travaux : renouvellement.
- Maître d'oeuvre : ATGT.
- Longueur en ml : 960.
- Année : 2021.

Financier 2021

Prix de l'eau :

- Abonnement : 57,27 € HT/an.
- Part variable : 2,15 € HT/m³.



Interconnexion avec le Grand Annecy

Patrimoine concerné

21 captages avec Déclaration d'utilité publique.

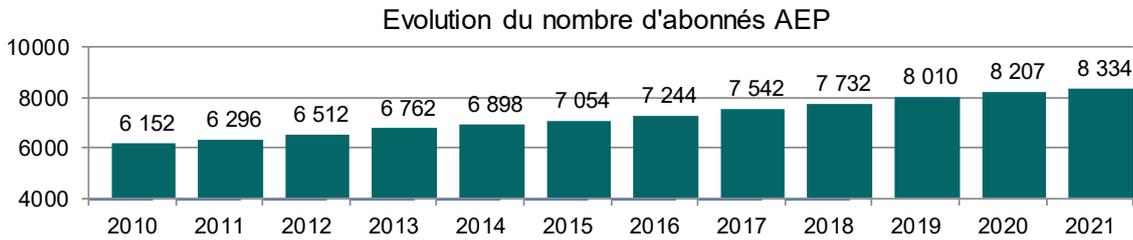
52 réservoirs et stations de pompages.

257 km de canalisations (dont 43 km d'acier).

8 334 branchements.



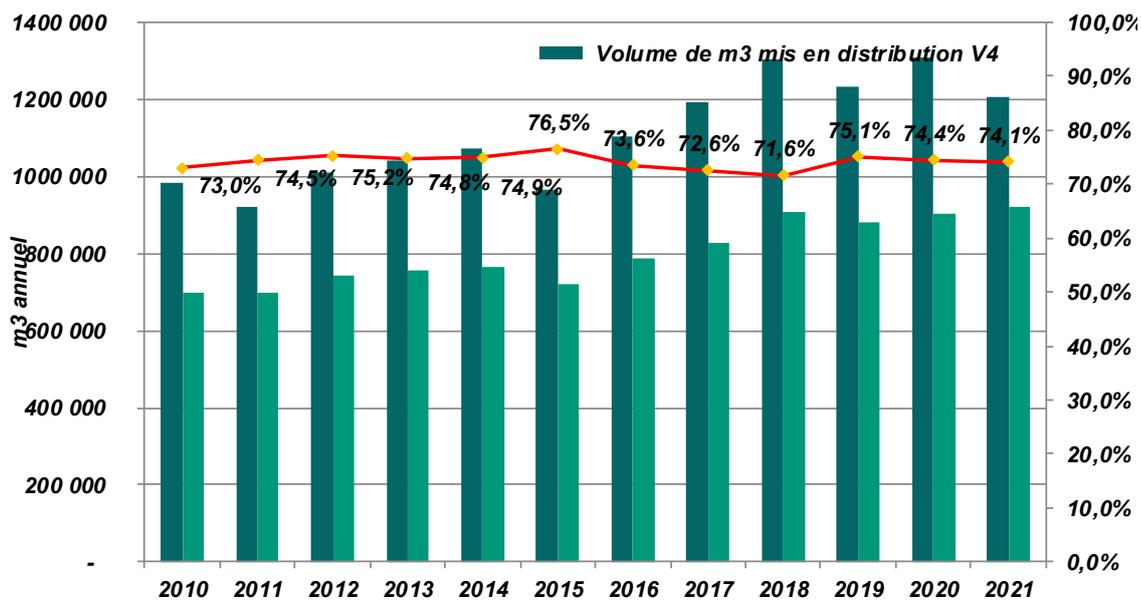
Evolution du nombre d'abonnés AEP (Alimentation en Eau Potable)



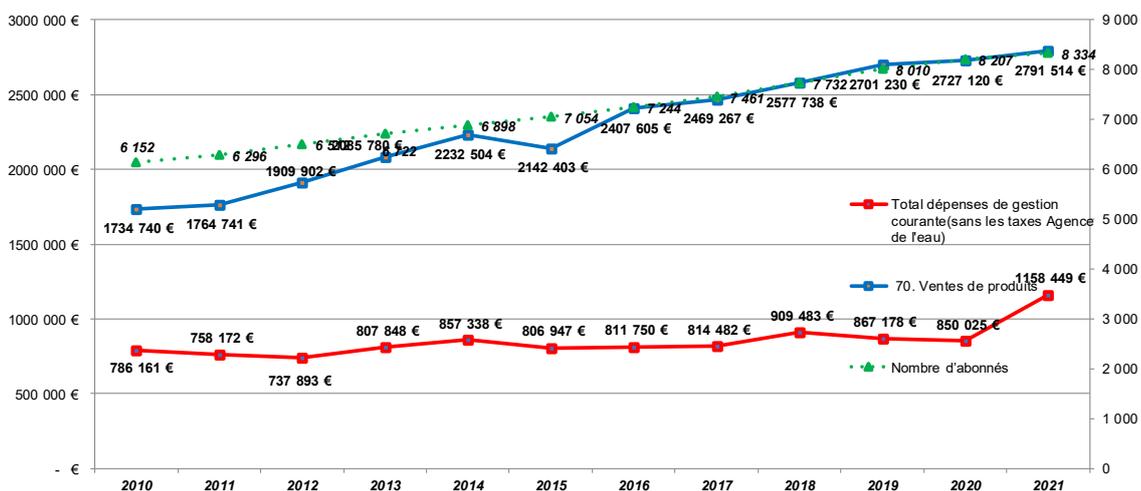
↳ ET POUR L'AVENIR ?

- Mise en service de l'interconnexion en eau potable avec la Communauté d'Agglomération d'Anney
- Poursuite des actions d'économie d'eau sur le territoire (renouvellement de réseaux, sectorisation, recherche de fuites, modulation de pression...).
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les secteurs de Cuvat, Cernex avec la construction de réservoirs de plus grande capacité.

Evolution des volumes d'eau potable



Evolution du budget annexe eau potable - Fonctionnement / Investissement





EAU USÉES ET PLUVIALES

Missions

- Création, entretien et gestion des réseaux et ouvrages d'assainissement collectif d'eaux usées et pluviales.
- Création, entretien et gestion des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales (en zone d'assainissement collectif).
- Schéma d'aménagement et gestion des eaux.
- Contrôle et suivi des installations d'Assainissement Non Collectif.

Vice-président

M. Julian MARTINEZ.

Chiffres 2021

- Volumes collectés et traités : **747 820 m³**.
- Boues évacuées : 161 TMS (incinération) **818** Tonnes de boue pâteuse.
- Taux de collecte : 96 % des abonnés en zonage d'assainissement collectif sont desservis par un réseau d'assainissement collectif.
- Rendement moyen des 8 stations d'épuration : 96.96 % de la pollution (DB05) est traitée.
- **2148** installations d'Assainissement Non Collectif.

Activités 2021

- **44** contrôles de branchements.
- **578** contrôles ANC (périodiques, travaux, ventes).

Financier 2021

- Dépenses d'investissement : **892 150,43 €**.
- Recettes d'investissement : **2 382 411,60 €**.
- Dépenses de fonctionnement : **1 904 404,70 €**.
- Recettes de fonctionnement : **3 239 955,95 €**.

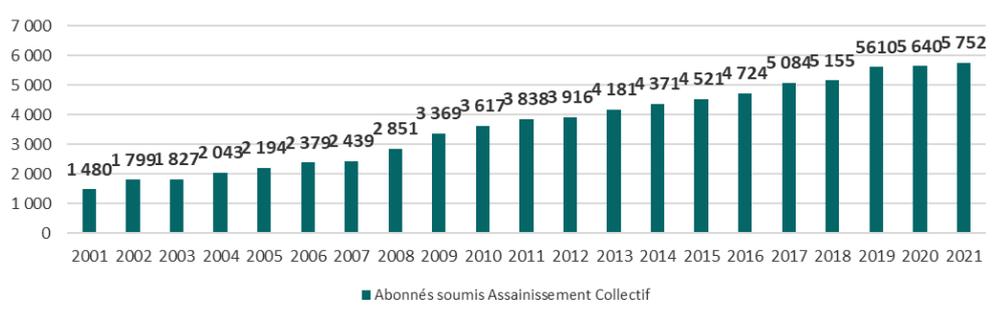
Patrimoine concerné

- 121,167 km** linéaire de réseau d'eaux usées.
- 109,671 km** linéaire de réseau d'eaux pluviales.
- 7** postes de refoulement des eaux usées.
- 9** stations d'épuration.
- 4** bassins de rétention des eaux pluviales.
- 5 752** abonnés au service d'assainissement collectif.

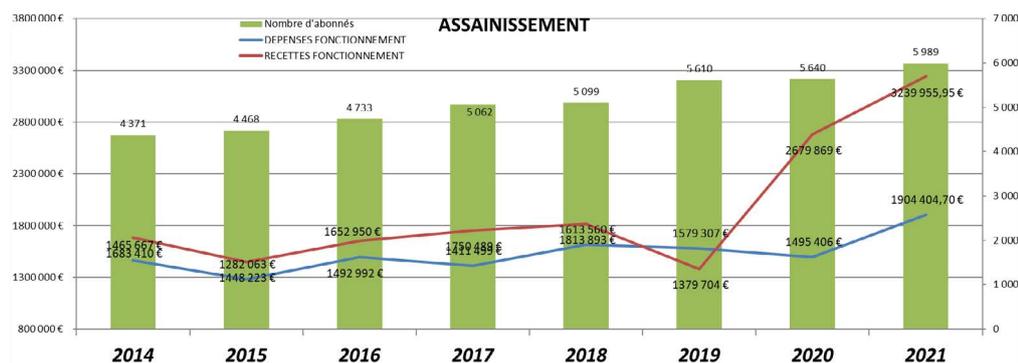
ET POUR L'AVENIR ?

- Adapter les ouvrages d'assainissement collectif au développement du territoire.
- Poursuivre le diagnostic des réseaux existants et plan d'actions afin de limiter les eaux parasites.
- Poursuivre la mise en séparatif des réseaux déjà existants et organiser la conformité des branchements afin de limiter les eaux parasites vers les STEP.
- Gérer efficacement les équipements confiés afin de les fiabiliser et surtout de limiter leur impact sur le prix de l'eau.
- Etudier l'impact sur l'environnement de l'augmentation de la charge polluante à traiter.
- Élaborer un schéma directeur de gestion des eaux pluviales à l'échelle des 13 communes.

Evolution du nombre d'abonnés soumis à l'assainissement collectif



Evolution des dépenses et recette de fonctionnement - budget assainissement





Déchets



Déchetterie Intercommunale du Pays de Cruseilles.

Missions

- Collecte des ordures ménagères.
- Création, entretien et gestion de la déchetterie, des plateformes de collecte sélective. et de récupération des déchets.
- Communication et incitation au tri.

Vice-président

M. Claude ANTONIELLO.

Chiffres 2021

- Tonnage collecté d'ordures ménagères : **3 377 T** OM incinérées.
- Tonnage collecté de multi-matériaux : **594 T** collectées.
- Tonnage collecté de verre : **827 T** de verre collectées.
- Tonnage collecté en cartons hors déchetterie : **84 T** de cartons collectées.
- Tonnage collecté de textile : **48 T** de textiles collectées.
- Tonnage déchetterie : **3407 T** de déchets collectées avec une fréquentation de 42 170 passages sur l'année.

Activités 2021

Mise en place de containers :

- 8 CSE OM mis en place.
- 6 CSE Multimatériaux.
- 3 CSE à verre.
- 16 conteneurs aériens à cartons.
- Démarche en vue de l'application de l'Extension des Consignes de Tri (ECT) au 1^{er} janvier 2023 avec le choix du prestataire du centre de tri et la validation des axes de communication.

Financier 2021

- Dépenses d'investissement 2021 : **598 117.51 €.**
- Recettes d'investissement 2021 : **475.00 €.**
- Dépenses de fonctionnement 2021 : **1 568 189.48 €.**
- Recettes fonctionnement 202 : **2 171 950.20€.**

Patrimoine concerné

- 1** déchetterie.
- 173** bacs roulants ordures ménagères.
- 283** containers enterrés, semi enterrés ou aériens d'ordures ménagères.
- 140** CE ou CSE ou colonne aérienne à multimatériaux.
- 101** CE ou CSE ou colonne aérienne à verres.
- 19** colonnes de collecte de cartons.
- 12** colonnes de collecte du textile.
- 4** zones de compostage collectif.

Affaires scolaires

SCOLAIRE

Missions

Fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires :

- Gestion des préinscriptions et dérogations scolaires.
- Suivi des effectifs scolaires en lien avec l'Éducation Nationale afin d'appréhender les ouvertures et fermetures de classes.
- Achat de mobiliers scolaires et matériels pédagogiques pour les écoles.
- Gestion administrative et comptable des 14 écoles.
- Gestion de 31 ATSEM et 2 agents de ménage.
- Achat et suivi de maintenance du parc informatique.
- Suivi de l'entretien et maintenance des bâtiments scolaires.
- Mise à disposition de locaux scolaires.
- Participation financière pour l'apport culturel dans les écoles du territoire (exemples : dumistes, projet spectacle, ...).
- Suivi du ménage dans les locaux (prestataire).

Gestion de la piscine des Ébeaux :

- Élaboration du planning de la piscine des Ébeaux en lien direct avec l'Inspection Académique.

Vice-présidente

Mme Sylvie MERMILLOD.

Objectif

Offrir à l'ensemble des élèves du territoire de bonnes conditions d'apprentissage (matériel



Rentrée scolaire à l'école élémentaire de Cruseilles.

pédagogique, bâtiments, moyens humains, piscine, apport culturel, ...) en menant une politique scolaire équitable avec des financements mesurés.

Activités 2021 (rentrée scolaire 2021/2022)

- **1978** élèves au total, y compris l'école privée St-Maurice, représentant **81** classes.
- **1857** élèves dans les **14** écoles publiques.

Répartition des classes :

- **31** classes MATERNELLES école publique : **739** élèves.
- **45** classes ELEMENTAIRES école publique : **1118** élèves.
- **1** classe de MATERNELLE école Privée : **25** élèves.
- **4** classes ELEMENTAIRES école privée : **96** élèves.

Fréquentation de la piscine des Ébeaux (avec restrictions liées à la Covid-19) :

- **16** classes de maternelle du territoire.
- **26** classes d'élémentaire du territoire.
- **4** classes de l'école privée St Maurice.
- Les classes de 6^{ème} du Collège Louis Armand.
- La priorité est donnée aux écoles du territoire de la CCPC.

Ouvertures de classe :

- Ouverture d'une 4^{ème} classe élémentaire à CERNEX (soit au total 6 classes).
- Ouverture d'une 5^{ème} classe élémentaire à CUVAT (soit au total 9 classes).

Patrimoine concerné

1 RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) : École de Menthonnex-en-Bornes et Villy-le-Bouveret.

1 RPC (Regroupement Pédagogique Concentré) : École du Sappey et de Vovray-en-Bornes.

3 écoles maternelles : Allonzier la Caille, Cruseilles et Villy-le-Pelloux.

3 écoles élémentaires : Allonzier la Caille, Cruseilles et Villy-le-Pelloux.

5 groupes scolaires (maternelle et élémentaire) : Andilly, Cercier, Cernex, Copponex et Cuvat.

1 piscine scolaire : la piscine des Ébeaux à Cruseilles.

Dépenses

Fournitures scolaires :

- Crédits consommés en 2021 : **98 649 €.**
- Crédits consommés en 2020 : **98 964 €.**

Apport culturel (spectacles, animations, ...) :

- **2020** : 1 584 €.
 - 7 représentations ont pu être réalisées. Les 12 restantes ont été programmées sur septembre 2021.
- **2021** : Aucune animation n'a pu être programmée en raison de la pandémie de COVID-19. Un budget plus conséquent a donc été voté pour l'année 2022.

Équipement en matériels divers et mobiliers :

- **2020** : 17 685 € pour l'équipement pédagogique.
17 005 € pour l'équipement en mobilier scolaire.
50 193 € pour l'équipement en matériel informatique.
- **2021** : 21 807 € pour l'équipement pédagogique.
13 268 € pour l'équipement en mobilier scolaire.
33 563 € pour l'équipement en matériel informatique.

Entretien des bâtiments :

- Crédits consommés en 2021 : **2 094 285 €.**
- Crédits consommés en 2020 : **1 185 825 €.**

Achat de matériel informatique

- 28 PC portables pour les élèves.
- 12 PC portables pour les enseignants.
- 5 tableaux interactifs numériques.
- 7 vidéoprojecteurs.
- 4 Visualiseurs.



Inauguration école élémentaire de Cruseilles.

TRANSPORT SCOLAIRE

Missions

- Organisation et gestion des transports scolaires sur le canton de Cruseilles en délégation de la Région Auvergne Rhône-Alpes.
- Administration des points d'arrêts de transports scolaires.

Vice-présidente

Mme Sylvie MERMILLOD.

La Communauté de Communes organise le transport au quotidien de 1 361 enfants sur son territoire. Depuis mars 2021, la CCPC est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AO2). Toutefois, la collectivité a souhaité poursuivre la délégation des transports scolaires à la Région (AO1).

Qui peut en bénéficier ?

- Les élèves des écoles élémentaires des communes de Cruseilles, St Blaise, Villy-le-Bouveret, Menthonnex-en-Bornes, ainsi que le Sappey et Vovray-en-Bornes.
- Les collégiens (demi-pensionnaires ou externes) domiciliés sur le territoire de la CCPC et scolarisés dans leur établissement de secteur public ou privé.
- Les lycéens (demi-pensionnaires ou externes) scolarisés dans leur établissement de secteur ou ayant des options prises en charge par la Région.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes peut attribuer une Allocation Individuelle de Transport (AIT) en cas d'absence de transport jusqu'à l'établissement ou en cas d'éloignement de plus de 3 km du point d'arrêt le plus proche.

Attention, cette allocation est attribuée uniquement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux familles qui en font la demande et sous réserve de respecter certains critères.

Les dossiers sont à retirer auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la Communauté de Communes, de la Mairie concernée ou de l'établissement scolaire fréquenté dès le mois de mars de l'année suivant la rentrée scolaire.

Les inscriptions

La période des inscriptions a eu lieu du 03/05/2021 au 19/07/2021 (dates imposées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes) :

- Au total 1 361 élèves inscrits.
- 1149 dans la période d'inscription au tarif préférentiel.
- 212 hors période d'inscription, dont 92 justifiées en cour d'année.
- 1284 demandes subventionnées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Près de 90 % des inscriptions ont été réalisées en ligne.
- 1216 règlements ont été réalisés en ligne.
- 114784 € de recettes.

Pour les écoles primaires de la CCPC en 2021-2022, **129 élèves**.

Pour les Collèges de secteur en 2021-2022, **811 élèves**.

Pour les Lycées de secteur en 2021-2022, **421 élèves**.

Financement

La participation financière des familles ne correspond pas à un abonnement, elle couvre uniquement les frais de gestion des dossiers.

À titre informatif, le coût annuel moyen du transport d'un enfant est de 1 400 €. Les familles participent à hauteur de 90 € pour le premier enfant soit environ 6 % du montant.

Pour l'année scolaire 2021/2022, les tarifs n'ont pas augmenté par rapport à l'année scolaire 2020/2021.

Durant la période des inscriptions, les familles ont bénéficié d'un tarif préférentiel :

- **90 €** pour le premier enfant.
- **75 €** pour le second enfant.
- **60 €** pour le troisième enfant et les suivants.

Hors période d'inscription, les tarifs s'élèvent à :

- **120 €** pour le premier enfant.
- **75 €** pour le second enfant.
- **60 €** pour le troisième enfant et les suivants.

Rentrée scolaire

Les 3 premières semaines du mois de septembre, le service transport scolaire était présent le soir à 16h30 au Collège Louis Armand afin d'orienter les élèves de l'école élémentaire publique de Cruseilles qui devaient changer de bus. Cette aide a permis aux plus petits de se diriger vers leurs cars respectifs.

Il est donc très important pour les élèves de prendre leur car dès le premier jour puisque cet accompagnement leur permet de se familiariser plus rapidement avec le fonctionnement.

Points d'arrêts

Les points d'arrêts sont répartis sur l'ensemble du territoire afin de répondre au mieux aux besoins des familles et en conformité avec les règles du transport scolaire de la Région.

Création ou déplacement :

Dans la majorité des cas, les dossiers de création d'arrêt sont instruits suite à la demande des familles ou de la mairie. Pour ce faire, il est nécessaire de solliciter par écrit la Communauté de Communes.

Plusieurs critères obligatoires sont pris en compte pour l'instruction du dossier et la transmission auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui décidera de la validation de la demande ou pas. Le nouveau point d'arrêt devra se situer au minimum à 500 mètres des arrêts en amont et en aval et devra être fréquenté par au minimum 4 élèves.

Suite à la demande formulée auprès du service transport scolaire, un dossier d'instruction est transmis à la sous-direction des transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour une étude précisant :

- L'implantation détaillée.
- La liste des enfants inscrits au transport scolaire et susceptibles de fréquenter cet arrêt.
- Les circuits concernés par ce futur arrêt.

Cette demande est ensuite examinée par les services de la Région Auvergne Rhône-Alpes suivant des critères de sécurité (visibilité de part et d'autre de l'arrêt, distance, nombre d'élèves...). En fonction de la réponse de la Région Auvergne Rhône-Alpes, une information est envoyée aux familles. Si la réponse est favorable, l'implantation signalétique est mise en place par les services techniques de la collectivité (zébras au sol, panneaux de signalisation et panneau d'arrêt). Dans le cas contraire, une réponse négative est envoyée aux parents.

Transport extra-scolaire : piscine, ski de fond et sorties occasionnelles

La CCPC finance le transport pour l'activité « savoir nager » pendant l'année scolaire (de septembre à juin) à destination des piscines de Cruseilles.

Depuis cette année, en mutualisant les transports des trajets piscine, les élèves peuvent bénéficier d'une activité escalade au sein du nouveau Complexe Sportif de Cruseilles. Ainsi, pendant qu'une classe d'une école suit son parcours « savoir nager », une seconde classe dans le même créneau horaire s'initie ou se perfectionne à l'escalade.

De décembre à avril, le transport pour l'activité ski de fond est également pris en charge et organisé en fonction des dates de sorties des écoles.

À l'automne et au printemps, la CCPC prend également en charge le transport pour les visites organisées par les écoles du centre de tri de Villy-le-Pelloux et de la déchetterie de Cruseilles.

Courant juin, une partie des élèves de CM2 des écoles du territoire bénéficie en général du transport pour la visite du Collège Louis Armand de Cruseilles qui leur permet de préparer leur entrée au collège avec plus de sérénité.

Petite enfance et affaires sociales



Relais Petite Enfance du Pays de Cruseilles

Missions

- Création, développement et subvention des structures d'accueil pour la petite enfance et les adolescents, les personnes âgées et les personnes en difficulté.

Vice-présidente

Mme Sylvie MERMILLOD.



RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

L'année 2021, toujours marquée par la crise sanitaire, a permis tout de même au Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles de reprendre un fonctionnement presque normal (seuls les temps festifs comme la fête de fin d'année, la visite du Père Noël et la venue de quelques intervenants extérieurs ont dû être annulés). Les accueils individuels ainsi que les animations se sont déroulés dans le respect des règles sanitaires. L'adhésion a été massive au plus grand bénéfice des enfants, qui avaient souffert du confinement, et à la satisfaction des assistant(e)s maternel(le)s et des parents employeurs. Les assistant(e)s maternel(le)s ont dû adapter leurs pratiques au protocole sanitaire en vigueur et ont su faire preuve de beaucoup de professionnalisme.

Le RPE en quelques chiffres

- 103** assistants maternels agréés.
- 93** assistants maternels agréés en activité.
- 3** nouvelles assistantes maternelles agréées sur le territoire.
- 325** places potentielles d'accueil.

Activités 2021

- **12** matinées de Rencontres Parents Enfants les mercredis matins de 9h à 11h (fonctionnement de septembre à décembre).
- **239** ateliers d'éveil pour les enfants et les professionnels (participation de 57 assistantes maternelles différentes et 188 enfants différents).
- **12** séances d'animation autour du livre avec l'intervention de l'association « Et Patati et Patata ».
- **18** ateliers ludiques sur l'alimentation du jeune enfant menés en matinée par Sophie, stagiaire en dernière année en BTS Diététique.
- **3** ateliers d'éveil aux histoires en partenariat avec la Bibliothèque Intercommunale André Dussollier.
- **2** ateliers nature à la Maison du Salève à Présilly.
- **1** pièce de théâtre montée et réalisée par 7 assistantes maternelles du territoire.
- **1** soirée « Anniversaires de carrières et départs en retraite des assistant(e)s maternel(le)s ».
- **13** assistantes maternelles agréées ont suivi une ou plusieurs formations dans le cadre de leur plan de formation continue.
- **14** assistantes maternelles agréées ont suivi une formation aux gestes de premiers secours en partenariat avec l'UDSP74 (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers).

Le RPE en 2021, c'était aussi :

- L'information sur l'ensemble des modes d'accueil (individuel et collectif) existants sur le territoire et les conditions d'accès et d'exercice du métier d'assistant maternel.
- Une information générale en matière de droit du travail et orientation vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.
- Des activités thématiques lors des ateliers d'éveil : parcours sensoriel, ateliers cuisine, animation comptines et lectures de « Mimi », parcours de motricité, ...
- Le prêt de matériel pédagogique et de documentation professionnelle pour les assistantes maternelles et gardes à domicile.
- Un Padlet/mur virtuel pour les assistantes maternelles du territoire avec pour objectif de proposer, partager des idées d'activités et de lectures pour les enfants.
- Le RPE itinérant : 4 matinées par semaine sur les communes du territoire à la rencontre des assistants maternels, des gardes à domicile et des enfants pour proposer des matinées d'animation.

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL BRIN DE MALICE

Missions

La structure « Brin de Malice » est un Établissement d'accueil de Jeunes Enfants financé par les subventions de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, les prestations de la Caisse Nationale d'Allocation Familiales et/ou la MSA selon l'affiliation des familles, ainsi que par les participations des familles.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a confié sa gestion à l'association Alfa3a.

L'équipe compte :

- Une directrice, infirmière, puéricultrice à temps plein
- Un médecin vacataire 2,5h/mois
- Une éducatrice de jeunes enfants
- 5 auxiliaires de puériculture
- 5 animatrices certifiées Petite Enfance
- Un agent de collectivité cuisinier
- Un agent de service et d'entretien

Retour sur l'année 2021

Lors de la période de confinement nationale du 6 au 25 avril 2021, la structure est restée ouverte du 6 au 16 avril, afin d'accueillir les enfants des familles prioritaires. Le fonctionnement a été de type micro-crèche, en accueillant 10 enfants par jour maximum. Durant cette courte période d'ouverture, les professionnels ont été mis en chômage partiel à tour de rôle, après avoir soldé leurs compteurs d'heures supplémentaires. L'organisation interne de la structure a été également modifiée mais les professionnels déjà confrontés à ces

modifications en 2020 ont pu facilement répondre et s'adapter.

Ce troisième confinement a stoppé les activités avec des intervenants extérieurs, ainsi l'association « Lire et faire lire » a cessé la lecture d'histoires dans la section des grands. L'équipe a dû mettre en place les nombreux protocoles sanitaires tout au long de l'année et a su sans cesse s'adapter à ces nouvelles recommandations, tout en garantissant un accueil de qualité aux enfants ainsi qu'à leurs familles.

Répartition des familles par communes

Commune	2021
Allonzier la Caille	12
Andilly	2
Cercier	3
Cernex	0
Copponex	9
Cruseilles	40
Cuvat	6
Le Sappey	1
Menthonnex-en-Bornes	6
Saint-Blaise	1
Villy-le-Bouveret	3
Villy-le-Pelloux	5
Vovray-en-Bornes	7
Hors territoire	1
TOTAL	96

Enfants accueillis

Nombre d'enfants accueillis	2021
TOTAL	115
Dont nombre de fratrie	14
Dont nombre de jumeaux	6
Nombre de familles	101

Le bilan des actions

L'impossibilité de mélanger les groupes a demandé une grande adaptabilité de la part du personnel. Malgré les difficultés de recrutement que rencontre actuellement le secteur de la Petite Enfance, la crèche Brin de Malice a toujours pu faire face et maintenir la continuité du service pour les familles et les enfants accueillis, sans réduire l'amplitude horaire de la structure.

➤ ET POUR L'AVENIR ?

- Réécriture du projet pédagogique en équipe.
- Organisation de temps collectifs ou de sorties extérieures.
- Maintien des activités de « Lire et faire lire ».
- Mise en place des temps partagés Crèche/Relais Petite Enfance.
- Poursuite de l'aménagement des locaux avec le concours de la CCPC.



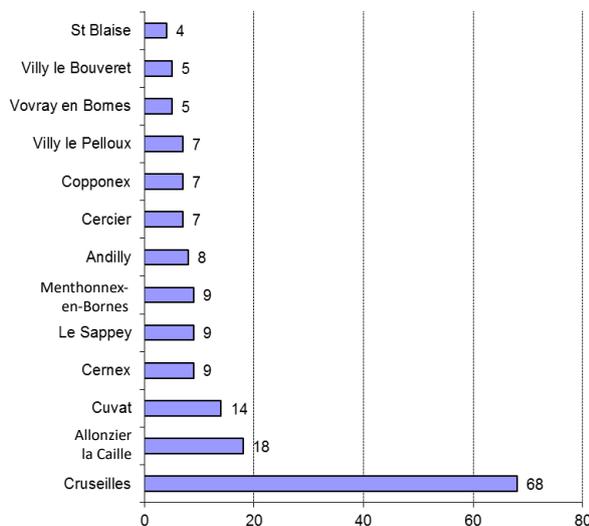
LES PERSONNES ÂGÉES ET EN DIFFICULTÉ



La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles soutient l'ADMR du Pays de Cruseilles (Aide à Domicile en Milieu Rural) et lui verse une subvention annuelle :

Année	Subvention
2021	45 000 €
2020	42 950 €
2019	40 000 €
2018	40 000 €
2017	40 000 €
2016	40 000 €

En 2021 : 171 personnes ou familles aidées (+23 en attente de prise en charge).



LES PERSONNES ÂGÉES ET EN DIFFICULTÉ



Rattachée à un réseau national, la Mission Locale a pour but d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers la vie active.

Parmi les services proposés aux jeunes :

- Accès à l'emploi
- Vie sociale
- Projet professionnel
- Formation

La mission locale du Genevois tient une permanence hebdomadaire à Cruseilles le jeudi matin.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles soutient financièrement ces structures :

Année	Subventions	
	Mission Locale du Genevois	Mission Locale d'Annecy
2021	17 131 €	900 €
2020	17 054 €	850 €
2019	15 304 €	650 €
2018	15 671 €	500 €
2017	15 671 €	770 €
2016	15 600 €	630 €

(1) Montant de la subvention selon le ratio calculé en fonction du nombre d'habitants et du nombre de jeunes reçus à la mission locale du Genevois.

(2) Montant de la subvention en fonction du nombre de jeunes reçus à la mission locale d'Annecy.

Actions en 2021

- Poursuite de l'accompagnement des jeunes.

ET POUR L'AVENIR ?

- Développement de la permanence (actions de communication).
- Présentation de la Mission Locale et des dispositifs à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

La dématérialisation



Site internet de la Communauté de communes du Pays de Cruseilles.

Contexte

Le développement de l'administration électronique est une étape décisive dans la démarche de modernisation des collectivités.

La dématérialisation est l'amélioration de la gestion interne des collectivités mais aussi une nécessité pour simplifier les démarches, améliorer la transparence du traitement des demandes des usagers.

Les e-services

Le site internet de la collectivité permet d'apporter une information actualisée, personnalisable mais aussi des services en ligne pour faciliter et suivre l'avancement des démarches : payer sa facture d'eau, demander une inscription au multi-accueil, signaler un incident, réserver un composteur, payer les cours de natation enfants, ... En quelques clics, les usagers peuvent accéder à ces différents services, une démarche rapide et pratique.



Le module d'alerte SMS

En décembre 2016, la collectivité a mis en place une alerte SMS pour les usagers des transports scolaires. Cet outil permet au service des transports scolaires de la Communauté de Communes de prévenir les parents en cas de :

- Retard important d'un car.
- Mise en place d'une déviation due à des travaux sur la chaussée.
- Report d'un arrêt.
- Activation du « plan intempérie ».

Ce module a été étendu à d'autres services de la collectivité comme le service Eau Potable pour avertir les habitants d'une coupure d'eau ou de travaux.



La dématérialisation

La dématérialisation des marchés publics de la Communauté de Communes se traduit par la mise en ligne des consultations sur la plateforme électronique www.mp74.fr. L'ensemble des marchés publics passe désormais par cette plateforme.

Communication



Le magazine Intercommunal du Pays de Cruseilles.

Missions

Assurer la communication de la collectivité et l'édition de ces outils d'information.

Vice-président

M. Philippe CLERJON.

Activités de communication 2021

Communication Institutionnelle:

- Réalisation de deux numéros de l'Echo de l'Interco.
- Mise en page du rapport d'activités annuel.
- Relations presse.
- Elaboration de la Revue de Presse.
- Mise à jour du site internet.
- Administration des réseaux sociaux.
- Gestion courante du panneau lumineux.
- Communication liée aux restrictions sanitaires Covid-19.

Communication événementielle :

- Voeux du président.
- Organisation des départs en retraite.

Petite Enfance :

- Création des supports de communication pour les animations du RPE : flyers, affiches, communiqués de presse, ...
- Organisation des anniversaires de carrière et assistants maternels du RPE.

Centre Nautique de l'Espace Bernard Pellarin :

- Plaquettes saison.
- Création du flyer pour les inscriptions aux cours de natation
- Livrets de natation pour les cours enfants.
- Plaquettes et affiches pour le festival des «Musik'Eaux».
- Création du set de table pour le snack du Centre Nautique.
- Insertions presse dans l'Officiel des Evènements.
- Campagne facebook : cible hommes et femmes de 25 à 54 ans
- Insertion presse : chéquier réduc avenue.
- Promotion des spots radios sur ODS, NRJ et Chérie FM de fin mai à fin août.
- Campagne d'affichage sur 3 panneaux 8m² dans Annecy.
- Campagne d'affichage sur les bus d'agglomération LISHA et SIBRA à Annecy.

Ecole de Musique du Pays de Cruseilles : annulation pour cause de la Covid-19

- Création des outils de communication pour le festival «Les Pieds dans l'Herbe».

Communication liée au développement durable :

- Outils de communication pour la vente de composteurs.
- Outils de communication pour la récolte des cartons et des sapins de Noël.
- Outils de communication pour la déchetterie.
- Livrets compostage.
- Règlette de tri sélectif.

Bibliothèque Intercommunale André Dussollier :

- Communication liée au déménagement de la bibliothèque (bâches, signalétique, marques pages, réseaux sociaux, ...)

Eau et assainissement :

- Livrets règlement assainissement non collectif.

Culture et loisirs



Bibliothèque Intercommunale André Dussollier.

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE ANDRÉ DUSSOLLIER

Missions

- Développer une politique d'accès à la culture pour tout le territoire de l'intercommunalité.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Activités 2021

- Déménagement de la bibliothèque dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du pays de Cruseilles pendant les travaux d'agrandissement de la bibliothèque au 44 rue des Grands Champs. La délocalisation de la bibliothèque a duré de mars 2021 à février 2022.
- Aucune activité culturelle n'a

été organisée étant donné les restrictions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19 et du fait du déménagement dans un espace beaucoup plus petit ne permettant pas d'accueillir des animations. Le fonds de documents a pu être intégralement proposé aux usagers ainsi qu'un poste informatique et l'accueil des classes a tout de même pu être maintenu. La bibliothèque a adapté son service de prêt au public en fonction de l'évolution du virus en respectant le protocole sanitaire en vigueur.

- Accueil des résidents des Hauts de Chosal.
- Choix du nouveau mobilier et travail de réaménagement des espaces sur plan.
- Travail sur deux appels à projets, la Micro-Folie plateforme culturelle au service des territoires et AMI Fabriques du territoire. Seul le projet Micro-Folie a été retenu.
- Recherche de mobilier ainsi que du matériel informatique (écran, casques de réalité virtuelle, tablettes et imprimante 3D) pour la Micro-Folie.
- Travail sur la création d'un poste de médiatrice culturelle et numérique pour animer la Micro-Folie, l'espace multimédia et travail de bibliothéconomie.

Chiffres clés

1285 abonnés dont 678 adultes, 607 enfants et 46 collectivités (259 nouveaux inscrits).

49685 prêts pour l'année 2021.

Fonds 22600 documents dont 18704 livres, 993 nouveaux livres achetés en 2021.

45 titres de périodiques.

21 classes élémentaires de Cruseilles accueillies régulièrement.

Le relais petit enfance a pu de nouveau être accueilli.

Des classes de la CCPC dont les professeurs des écoles sollicitent la bibliothèque pour l'emprunt de livres et la recherche documentaire.

Régie de recette : **6123,35€** (répartis entre les abonnements des lecteurs et les amendes).



Concert pédagogique à l'École de Musique du Pays de Cruseilles.

ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE CRUSEILLES

Missions

- Proposition d'enseignement artistique et culturel sur le territoire de la CCPC.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Présidente de l'association

Mme Anne-Sophie GUILLERMIN.

Année scolaire 2021-2022

L'année scolaire 2021-2022 se caractérise pour les usagers par la crainte d'attraper la Covid-19 dans les lieux publics et la mise en place du pass sanitaire pour pratiquer la musique dans les établissements d'enseignement artistique. Nous avons eu une perte de 100 adhérents sur la saison 2020-2021.

Chiffres clés

163 élèves inscrits.

67,5 heures de cours hebdomadaires à l'EMPC.

11 niveaux d'ateliers de pratiques musicales, avec diversification des propositions.

12 disciplines instrumentales et **14** professeurs spécialistes dans leur discipline, diplômés ou en cours de formation.

Activités 2021-2022

- **9** concerts pédagogiques auprès des écoles élémentaires de la CCPC (COVID).
- **1** concert de fin d'année aux Dronières « les Contes et Légendes du Salève », avec la participation des Patoisants de Cruseilles, Les sources de l'Art (théâtre), de jeunes producteurs locaux qui viennent de s'installer (bocaux du Salève, Dominique Bouas-lessive, Jean Baptiste et Julie fournil d'Allonzier, Julien Cottet producteur de bière).
- **1** concert au marché de Noël.
- **1** participation pour le Carnaval de Cruseilles et collaboration avec l'Harmonie de Cruseilles/Le Châble.
- **1** concert chorale et Harmonie de Cruseilles/Le Châble (l'Harmonie accompagnait le chœur).
- **10** mini-concerts à l'École de Musique.
- 4^{ème} rencontre des musiques actuelles en collaboration avec d'autres établissements d'enseignement artistique du bassin (Frangy, Rumilly).
- **1** concert à Saint-Julien-en-Genevois avec les musiques actuelles amplifiées.
- **1** concert à Frangy avec les musiques actuelles amplifiées.
- 7^{ème} Festival « Les pieds dans l'herbe ».
- Accueil des étudiants du centre de formation au diplôme d'État des professeurs de musique dans l'année scolaire.
- Création et mise en fonctionnement du nouveau site de l'EMPC : <https://www.iempc.fr>

L'activité culturelle de l'EMPC sur le territoire a repris avec 27 prestations dans l'année, à la grande satisfaction des élèves ainsi que de l'équipe pédagogique. Nous espérons que les inscriptions augmenteront à la rentrée.

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE BERNARD PELLARIN

Missions

- Gestion et entretien du Centre Nautique.

Vice-président

M Philippe CLERJON.



Centre Nautique des Dronières, Espace Bernard Pellarin.

Dates d'ouverture

Du 29 mai au 12 septembre.

Activités 2021

- Total des entrées billetterie : **41835** entrées.
- Recettes : **215 109 €**.
- Dépenses de fonctionnement : **464 455 €**.
- Dépenses d'investissement : **45 596 €**.

Nombre de stages et d'entrées aux cours :

- Enfants : 1121 stages d'une semaine (+ 52 stages par rapport à 2020).

- Adultes : 38 séances (- 21 entrées par rapport à 2020).
- Aquagym : 783 entrées (+ 459 entrées par rapport à 2020).
- Aquabike : 616 entrées soit (+ 190 entrées par rapport à 2020).

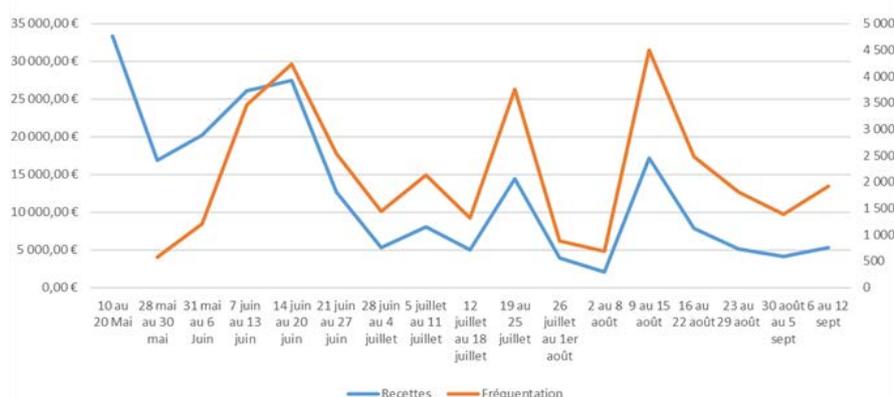
Activités hors bassin

- Organisation de 6 concerts dans le cadre des Musik'eaux, les vendredis soir.
- Organisation de deux séances d'Aquatraining.
- Accueil et formation d'un stagiaire Maître-nageur sauveteur.

ET POUR L'AVENIR ?

- Mise en place d'un parcours gonflable Wibit.
- Tonte de la pelouse du site décarbonnée : robot de tonte
- Changement d'une ligne d'eau de 50m.
- Petit Toboggan en accès libre pour les enfants.
- Maillot de bain exigé pour accéder à l'eau.

Evolution hebdomadaire des recettes et de la fréquentation





Office de Tourisme Alter'Alpa.

TOURISME

Préambule

Le Pays de Cruseilles illustre sa compétence tourisme avec l'Office de Tourisme Alter'Alpa en collaboration avec la Communauté de Communes Fier et Usses. Tout comme en 2020, l'année 2021 de l'Office de tourisme a été particulière à plusieurs niveaux.

Dans un premier temps le bureau d'accueil situé sur le site des Ponts de la Caille a fermé en raison des travaux pour le nouveau rond-point d'entrée. D'autre part, le bureau d'accueil situé à La Balme-de-Sillingy n'était plus en charge de l'accueil des visiteurs du Parc des Jardins de Haute-Savoie. Enfin, le contexte sanitaire encore d'actualité (absence de touristes étrangers) et l'instauration du pass sanitaire a contribué à une baisse significative de la fréquentation physique mais une légère augmentation du renseignement à distance (mail, appels et réseaux sociaux). La saison estivale a également été marquée par une météo capricieuse qui a impacté les animations programmées.

Les collectivités ont décidé d'un commun accord de mettre fin à la structure Alter'Alpa au 31 décembre 2021. Le personnel permanent s'est vu proposé des postes dans les collectivités afin de limiter l'impact social.

Le Pays de Cruseilles souhaite pour le futur se tourner vers un territoire limitrophe aux ambitions plus en adéquation avec la volonté politique des nouveaux élus locaux.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Objectifs court terme

- Engager un partenariat touristique fort avec l'Office du Tourisme des Monts de Genève.

↳ ET POUR L'AVENIR ?

- Projet d'envergure sur le site des Ponts de la Caille, avec un quadruple volet (touristique, sécuritaire, environnemental et patrimonial).
- Développer le pôle touristique des Dronières, avec notamment la mise en place d'un camping et d'un espace camping-cars.



Commande Publique

Contexte

L'activité du Service de la commande publique et des affaires juridiques a continué à être impactée en 2021 par les conséquences de la pandémie de Covid-19. Toutefois, comme en 2020, le service a su s'adapter aux diverses contraintes liées à l'état d'urgence sanitaire notamment grâce à la dématérialisation des procédures.

De plus, l'année 2021 aura été marquée par le lancement des travaux de réhabilitation et d'extension de l'école de Cuvat et la création de la cantine-garderie. Toutefois, de nombreuses difficultés liées à la coordination du chantier ont demandé une forte réactivité du service Commande Publique en lien avec le service Bâtiment afin de trouver des solutions pour remédier aux problématiques d'exécution rencontrées (retards répétés, malfaçons, respect des règles de sécurité aléatoires, etc.).

Enfin, l'année 2021 aura également été marquée par l'annonce du départ du responsable du service, dont le remplacement est prévu en 2022.

Missions

- Passation et suivi d'exécution des marchés publics et des concessions (dont les délégations de service public).
- Gestion des pré-contentieux et contentieux avec l'appui de conseillers juridiques extérieurs.
- Passation et gestion des contrats d'assurances.
- Conseil et veille juridiques aux élus et services dans les domaines de compétences de la CCPC.
- Assurer le montage et le suivi des dossiers de subvention.

Les marchés notifiés en 2021

Marchés de maîtrise d'oeuvre :

- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'agrandissement du groupe scolaire d'Andilly-Saint-Blaise et création d'une cantine-garderie.
- Maîtrise d'œuvre pour les travaux de renforcement, renouvellement et extension réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement des eaux usées et pluviales.
- Maîtrise d'œuvre pour la création d'une aire de sédentarisation des gens du voyage (type terrain familial).

Marchés de travaux :

- Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire de Cuvat et création d'une cantine-garderie (19 lots).
- Travaux de branchements neufs et d'entretien des réseaux d'alimentation en eau potable, eaux usées et eaux pluviales (2 lots).

Marchés de fournitures et services :

- Collecte, transport et traitement des flux issus des collectes sélectives de verre, cartons et multi-matériaux (4 lots).
- Fourniture et acheminement d'électricité, de gaz naturel et services associés (5 lots).
- Fourniture de matériels informatiques.

- Pièces de fontainerie (2 lots).
- Services de télécommunications (2 lots).
- Fourniture de tickets-restaurants pour les agents de la CCPC.
- Fourniture citerne et gaz pour le groupe scolaire de Copponex.
- Maintenance ascenseur du parking et du gymnase du complexe sportif.

Synthèse de l'activité 2021

- Passation de 42 marchés publics (lots des marchés publics allotis inclus), dont 7 accords-cadres à bons de commande.
- Montant total des marchés publics notifiés en 2021 (hors accords-cadres à bons de commande ou à marchés subséquents) : **4 419 920,76 € HT** (contre 5 422 860 € HT en 2020).
- Montant maximum des accords-cadres à bons de commande notifiés en 2021 sur leur durée totale (reconductions éventuelles incluses) : **2 575 000 € HT** (contre 689 000 € HT en 2020, ce qui s'explique par le renouvellement d'accords-cadres importants en 2021).
- 9 sinistres déclarés en 2021 (9 en 2020 également) répartis comme suit :
2 sinistres (contre 3 en 2020) relatifs aux dommages aux biens.
2 sinistres pour les véhicules à moteur (5 en 2020).
1 sinistre au titre de la protection juridique (0 en 2020).

Dossiers de demandes de subvention déposés en 2021

Opération	Demande de subvention	Montant attribué
Acquisition du chalet des Dronières	Contrat d'Avenir Départemental et de solidarité (CD74)	45 000 €
Installation de géothermie pour le groupe scolaire et la cantine garderie de Cuvat	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (Etat)	Non attribué (opération globale déjà subventionnée au titre de la DETR 2019)
Parking de covoiturage et relais du Mont Sion	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (Etat) Fond Départemental des Interventions Structurantes (CD74)	231 000 € 345 894 €
Rénovation des vestiaires du stade de Copponex	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (CD74) Région AURA	/ 16 780 €

LES DELIBERATIONS

Conseils Communautaires

26 janvier 2021

1. Construction du Centre d'incendie et de secours de Cruseilles et proposition de modification du montant de l'autorisation de programme et de revalorisation de la participation de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.
2. Approbation du montant des attributions de compensation pour l'année 2021.
3. Convention de partenariat entre la CCPC et l'éducation nationale appel à projet label écoles numériques 2020.
4. Modification du tableau des emplois recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un accroissement saisonnier.
5. Attribution du marché public relatif aux missions de maîtrise d'œuvre pour les travaux de renforcement, de renouvellement et d'extension des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement des eaux usées et d'eaux pluviales.
6. Modification de marché public relative aux travaux du pôle socio-éducatif à Cruseilles lot n°6b menuiseries extérieures pvc.
7. Modification du marché public relatif à la construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à Cruseilles lot n°8 serrurerie.

23 février 2021

8. Rapport d'orientation budgétaire.
9. Extinction de créances – surendettement.
10. Attribution d'une subvention exceptionnelle et garantie d'emprunt à l'association « Le Petit Pays ».
11. Création de poste.
12. Abrogation de la délibération n°2018-172 du 20 décembre 2018 relative à la mise en place du

- régime indemnitaire en place (rifseep) avec instauration du CIA.
13. Modification rectificative du marché public relatif à la construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à Cruseilles - lot n°8 serrurerie.
 14. Modification de marché public relative aux travaux du pôle socio-éducatif à Cruseilles - lot n°11 menuiseries intérieures bois.
 15. Avenant n°6 relatif à la maîtrise d'œuvre pour l'extension du complexe sportif des Ebeaux à Cruseilles.
 16. Attribution des marchés publics de services de télécommunications.
 17. Convention de renouvellement de la collecte sélective des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers (deee).

23 mars 2021

18. Modification des statuts de la CCPC transfert de la compétence mobilité.
19. Vote du BP 2021 budget général.
20. Vote du BP 2021 budget assainissement.
21. Vote du BP 2021 eau potable.
22. Vote du BP 2021 zone des voisins.
23. Budget Usses et Bornes - vote du CA 2020.
24. Affectation des résultats - budget Usses et Bornes.
25. Vote du BP 2021 Usses et Bornes.
26. Vote du taux 2021 de la taxe des ordures ménagères.
27. Vote des taux de fiscalité 2021.
28. Vote des subventions exercice 2021.
29. Convention d'objectifs et de financement de l'association Ecole de Musique du Pays de Cruseilles.
30. Convention d'objectifs avec l'ADMR.
31. Attribution du marché public de services de télécommunications - lot n° 2 services de téléphonie mobile.
32. Conditions de dépôt de listes de candidats à la commission d'appel d'offres spécifique à l'opération de réhabilitation et d'agrandissement du groupe scolaire et de création d'une cantine-garderie à Andilly.
33. Election des membres de la commission d'appel d'offres spécifique à l'opération de réhabilitation et d'agrandissement du groupe scolaire et de création

- d'une cantine-garderie à Andilly.
34. Concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'agrandissement du groupe scolaire et la création d'une cantine-garderie à Andilly - composition du jury et montant des primes allouées.
 35. Modifications du marché public relatif à la construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à Cruseilles lots n°5-8-9-16-21 et 22.
 36. Convention de financement concernant la signalisation des arrêts de car entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la CCPC.
 37. Demande d'aide à la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des arrêts de cars sur le territoire de la CCPC.
 38. Convention relative à la mise à disposition des écoles maternelles et élémentaires des équipements et des personnels du Centre Nautique de l'Espace Bernard Pellarin.
 39. Convention relative à la mise à disposition des écoles maternelles et élémentaires des équipements et des personnels de la piscine des Ebeaux.

27 avril 2021

40. Réaménagement d'emprunts de la caisse des dépôts et consignations demande de garantie financière.
41. Garantie d'emprunt avec Haute-Savoie Habitat pour l'opération « hestia » à Allonzier la Caille contrat de prêt n° 118376.
42. Garantie d'emprunt avec Haute-Savoie Habitat pour l'opération « hestia » à Allonzier la Caille contrat de prêt n° 118379.
43. Construction de 15 logements locatifs sociaux « patio nature » commune de Cruseilles versement d'une aide à Haute-Savoie Habitat en application du PLH
44. Construction de 7 logements locatifs sociaux commune d'Allonzier la Caille versement d'une aide à CDC habitat social en application du PLH
45. Participation de la CCPC dans le cadre du bail réel et solidaire opération immobilière « Le Saint-Laurent ».

46. Approbation du BP 2021 et subvention à l'Office de Tourisme Alter Alpa.
47. Prise en charge des frais de fonctionnement du gymnase de Cruseilles.
48. Centre Nautique de l'Espace Bernard Pellarin - tarification 2021.
49. Convention de partenariat entre la CCPC et les comités sociaux et économiques et assimilés concernant l'application d'un tarif réduit aux adhérents au Centre Nautique Espace Bernard Pellarin.
50. Centre Nautique de l'Espace Bernard Pellarin cartes réservées pour l'activité promotionnelle saison 2021.
51. Modifications du marché public relatif à la création d'un CLAE, à la réhabilitation partielle et à l'extension de l'école élémentaire et de la bibliothèque à Cruseilles lots n°8-9-13 et 19.
52. Modification n°1 du marché public relatif aux travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable à Cercier lot n°2.

25 mai 2021

53. Avenant à la convention de reversement de la part de taxe d'aménagement majorée instaurée sur Allonzier la Caille pour le projet cœur de la Caille.
54. Evolution de l'organisation de la structure, suppression et création de postes.
55. Modification du marché public relatif à la création d'un CLAE, à la réhabilitation partielle et à l'extension de l'école élémentaire et de la bibliothèque à Cruseilles lots n°11 et n° 12.
56. Modification de l'intérêt communautaire de la CCPC compétence protection et mise en valeur de l'environnement et autres.
57. Programme national « Petites Villes de Demain » signature d'une convention d'adhésion.
58. Contrat de relance et de transition écologique.
59. Désignation d'un représentant de la CCPC pour le suivi de gestion de la ressource en eau/les Ussets.
60. Approbation des comptes de gestion.
61. Budget général vote du CA 2020.
62. Budget assainissement vote du CA 2020.
63. Budget eau vote du CA 2020.
64. Budget zone des voisins vote du CA 2020.
65. Budget Ussets et Bornes vote du CA 2020.
66. Affectation des résultats budget général.

67. Affectation des résultats budget assainissement.
68. Affectation des résultats budget eau.
69. Affectation des résultats budget zone des voisins.
70. Affectation des résultats budget Ussets et Bornes.
71. Aide aux acteurs économiques en difficulté désignation des bénéficiaires de réduction sur redevances d'eau potable et d'assainissement collectif.
72. Subvention exercice 2021 ajustement du montant attribué à l'OGEC Ecole Privée Saint-Maurice.
73. Garantie d'emprunt avec SA Mont-Blanc pour l'opération « la fontaine » à Villy-le-Bouveret contrat de prêt n° 123987.
74. Tableau des effectifs des ATSEM modification du temps de travail pour la rentrée 2021-2022.
75. Convention de délégation de l'organisation et du financement des transports scolaires passée entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la CCPC.
76. Acquisition d'une maison située sur le secteur des Dronières sur la commune de Cruseilles.
77. Modifications du marché public relatif aux travaux du pôle socio-éducatif à Cruseilles - lots n°3, 4, 11 et 12.
78. Désignation des candidats admis à concourir dans le cadre du concours de MO pour la réhabilitation et l'agrandissement d'un groupe scolaire et d'un équipement périscolaire à Andilly.

20 juillet 2021

79. Avenant n°2 à la convention de délégation et de financement pour l'organisation des transports scolaires.

28 septembre 2021

80. Modification des statuts du SILA.
81. Instauration de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations).
82. Vote du budget supplémentaire 2021 budget général.
83. Vote du budget supplémentaire 2021 budget assainissement.
84. Vote du budget supplémentaire 2021 budget eau potable.
85. réaménagement d'emprunts de la caisse des dépôts et consignations demande de garantie financière - SEMCODA (abroge la délibération n° 2021-40).
86. Réaménagement de la dette CDC-Haute-Savoie Habitat.

87. Construction de 19 logements locatifs sociaux commune de Cruseilles versement d'une aide à ERILIA en application du PLH.
88. Subvention versée au conciliateur de justice.
89. Suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.
90. Création de poste - fillière sportive.
91. Création de poste - fillière technique.
92. Candidature à l'appel à projet micro-folie Région Auvergne-Rhône-Alpes.
93. Convention entre la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes et la CCPC appel à projet : « pour un socle numérique dans les écoles élémentaires ».
94. Modifications du marché public relatif aux travaux du pôle socio-éducatif à Cruseilles - lots n°2-3-5-11-12-16-17-19 et 20.
95. Modifications de marché public relative aux travaux d'extension du groupe scolaire de la commune de Copponex et de création d'une micro-crèche - lots n°2 à 5 - 8 - 11 - 12 et 16.
96. Modification de marché public relative à la maintenance informatique - transfert des lots n°1 et 2.
97. Attribution du marché relatif à la collecte, au transport et au traitement des flux issus des collectes sélectives de verre, cartons et multimatériaux
98. Attribution du marché relatif à la fourniture et à l'acheminement d'électricité et de gaz naturel et services associés.
99. Validation et arrêt du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Cernex.

26 octobre 2021

100. Convention d'engagement avec le TP.
101. Adoption des rapports sur le prix et la qualité des services publics.
102. Eau potable - assainissement collectif - déchets année 2020.
103. Plan de gestion de protection de l'eau du Salève convention d'étude de programmation TERACTION.
104. Principe de retrait de l'Office du Tourisme Alter Alpa et sollicitation de l'Office de Tourisme des Monts de Genève.
105. Modifications du marché public relatif aux travaux du pôle socio-éducatif à Cruseilles lots n°15-19 et 20.



106. Cession du camion benne à ordures ménagères Renault Premium.

23 novembre 2021

107. Dissolution de l'Office de Tourisme Alter'Alpa Tourisme.
108. Inscription de crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif pour 2022.
109. Versement d'un fonds de concours à la commune de Cruseilles pour les aménagements de quais bus pour le collège Louis Armand.
110. Décision modificative n°1 - exercice 2021 - budget zone des voisins.
111. création de poste chargé de mission développement économique et touristique.
112. Territoire Ussets et Bornes : reconduction d'un emploi sous forme de contrat de projet.
113. Création du poste du directeur financier.
114. Création d'un poste de médiateur culturel, micro-folies dans le cadre de démarche d'appel à projet.
115. Création d'un poste de chargé de mission vélo et mobilités actives dans le cadre de démarche d'appel à projet.
116. Concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'agrandissement d'un groupe scolaire et d'un équipement périscolaire à Andilly - désignation du lauréat.
117. Marché public relatif aux travaux d'extension du groupe scolaire de la commune de Copponex et de création d'une micro-crèche - modification des lots n°8-13-14-15 et 17.
118. Marché public relatif aux travaux du pôle socio-éducatif à Cruseilles - modification des lots n°2-5 et 19.
119. Déchets ménagers - extension des consignes de tri des emballages plastiques.

23 novembre 2021

120. Motion sur l'évolution de la ligne T72 - nouvelle ligne 272.
121. Avis sur le plan de mobilité du Grand Annecy.
122. Renouvellement du bail commercial de la poste.
123. Convention de gestion partagée du complexe sportif du Pays de Cruseilles et de la salle socio-culturelle.
124. Délibération modifiant les périodes de versement de la taxe de séjour.
125. Souscription d'emprunt pour le budget général.
126. Approbation du montant des attributions de compensation pour

l'année 2022.

127. Tarifs location de la salle « grand'rue » du Complexe Sportif Intercommunal de Cruseilles.
128. Décision modificative n° 2 - exercice 2021 - budget zone des voisins.
129. Demande de garantie de prêt pour Cruseilles « alto ».
130. Convention d'autorisation et de délégation d'aide aux entreprises passée avec la Région Auvergne Rhône-Alpes - convention actualisée n° 1.
131. Subvention à la Communauté de communes du Genevois pour le financement du Centre de vaccination.
132. Suppressions et créations de postes.
133. Marché public relatif aux travaux du pôle socio-éducatif à Cruseilles - modification des lots n°9 / 11 / 16 / 17 et 21.
134. Marché public relatif aux travaux d'extension du groupe scolaire de la commune de Copponex et de création d'une micro-crèche - modification des lots n°6, 9, 10,15 et 17.
135. Frais de participation des familles à l'organisation des transports scolaires pour l'année scolaire 2022-2023.

Bureaux communautaires

09 mars 2021

1. Attribution du marché public de fourniture de titres-restaurants pour les agents de la CCPC.

11 mai 2021

2. Convention de groupement de commandes pour la réalisation de prestations de transfert et de tri des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de l'Ain et de la Haute-Savoie. Désignation des représentants à la CAO ad hoc.



LE COMPTE ADMINISTRATIF

Président

M. Xavier BRAND.

MEMO

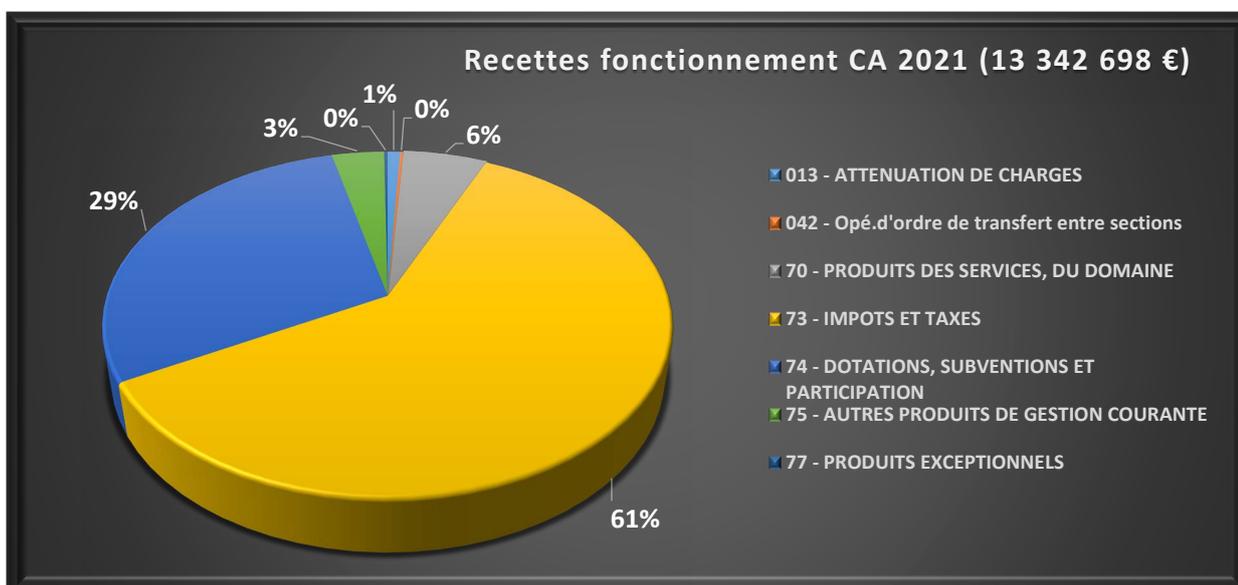
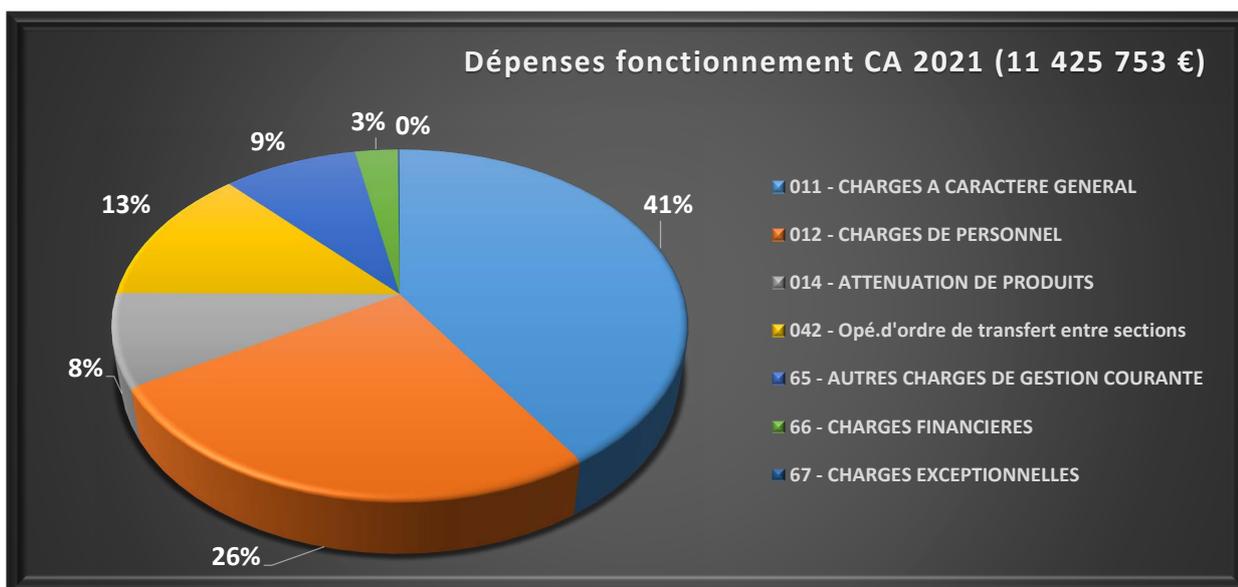
Qu'est-ce qu'un Compte Administratif ?

A la fin d'un exercice budgétaire (31 décembre de l'année N), un Compte Administratif (CA) est établi aussi bien sur le budget principal que sur les budgets annexes.

Son but ?

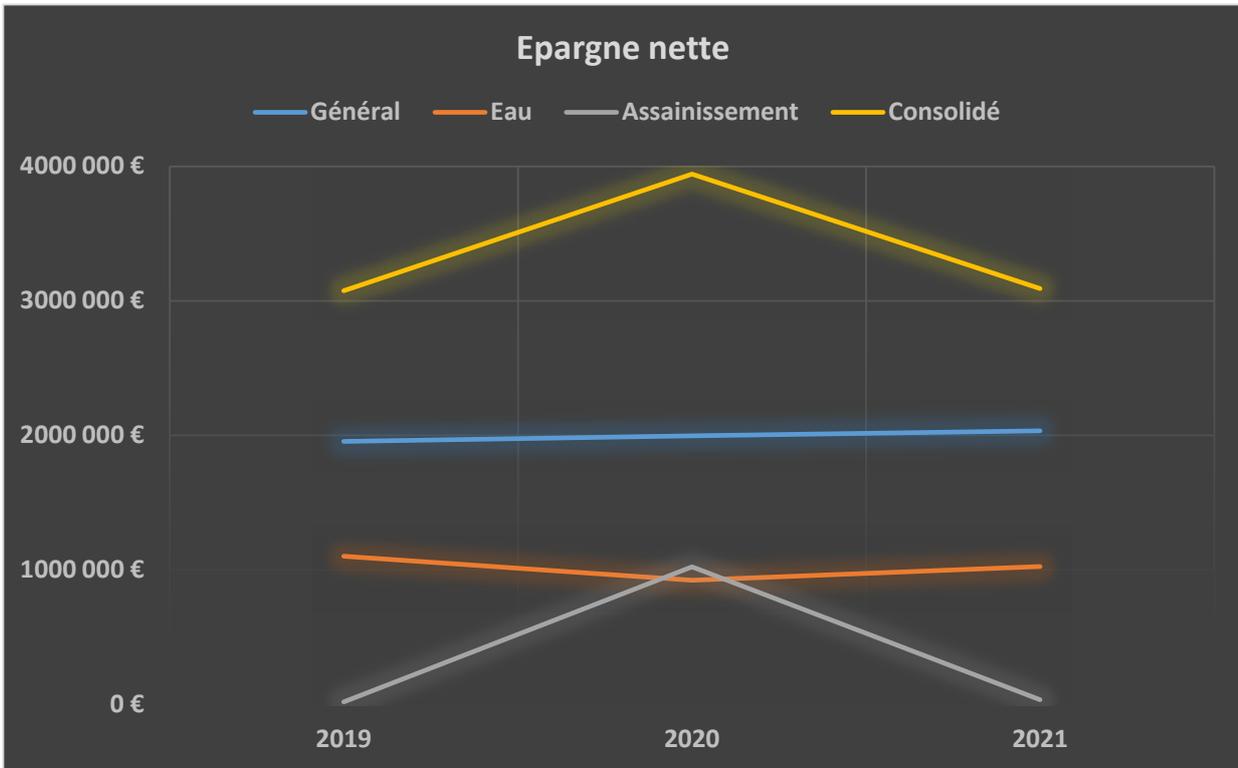
- Rapprocher les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes
- Rendre compte des consommations de crédits

Le budget général : fonctionnement



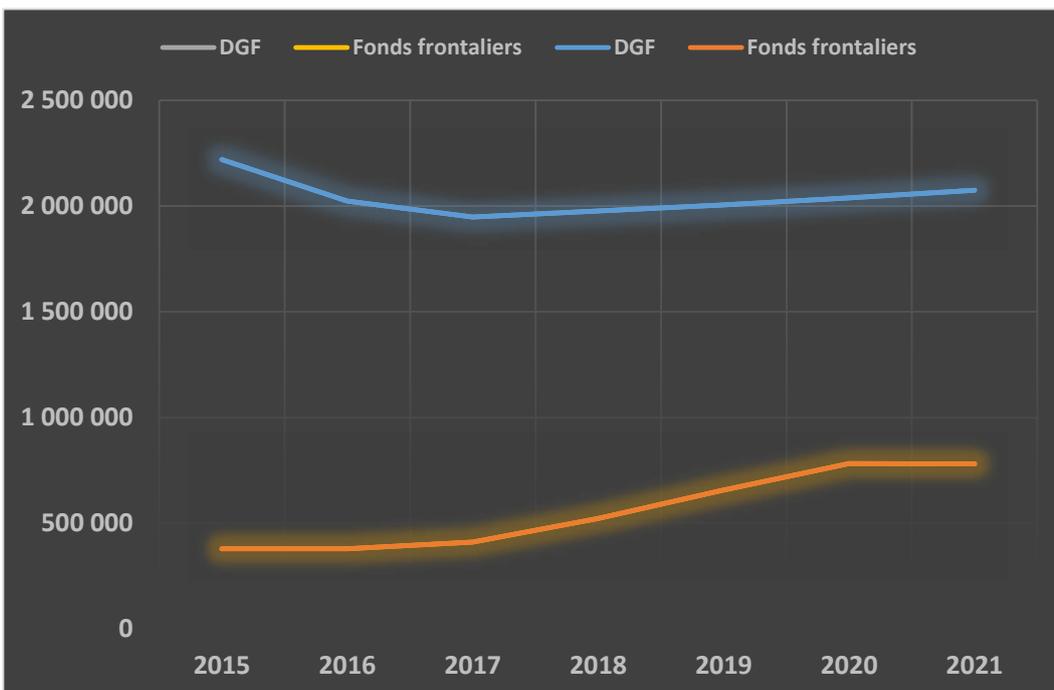


Evolution de l'épargne nette

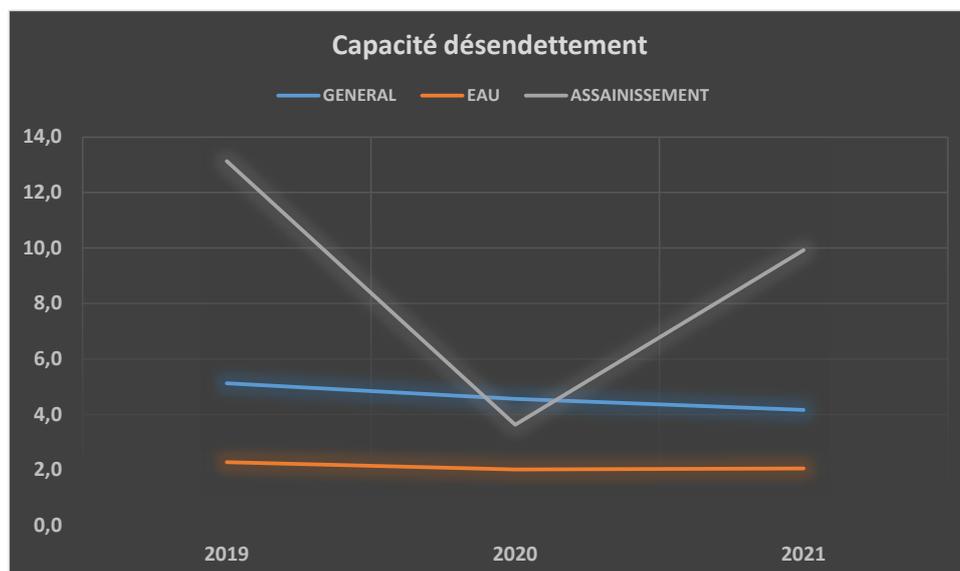


L'épargne nette correspond au montant disponible pour l'investissement. Elle est calculée par la différence entre les recettes et les dépenses, à laquelle est retranché le remboursement des emprunts en capital.

DGF et Fonds Frontaliers



Capacité de désendettement



Budget Général

	2019	2020	2021	2019/2021 en %
Recettes réelles de fonctionnement	12 650 975 €	12 784 357 €	13 318 930 €	5,28 %
Recettes fiscales (impôts et taxes)	7 752 747 €	8 113 815 €	8 071 875 €	4,12 %
Dotation de l'Etat	2 233 672 €	2 271 021 €	2 379 408 €	6,52 %
Autres recettes	2 664 555 €	2 399 522 €	2 867 646 €	7,62 %
Dépenses réelles de fonctionnement	9 379 937 €	9 406 050 €	9 92 383 €	6,00 %
Dépense de personnel	2 639 457 €	2 524 149 €	2 948 679 €	11,72 %
Charges à caractère général	4 343 264 €	4 452 451 €	4 663 239 €	7,37 %
Attributions de compensation	590 629 €	590 629 €	590 629 €	0,00 %
Autres charges de gestion	1 012 558 €	1 093 299 €	1 019 835 €	0,72 %
Autres dépenses de fonctionnement	421 926 €	380 509 €	395 402 €	-6,29 %
Intérêts de la dette	372 103 €	365 014 €	324 599 €	- 12,77 %
Epargne brut	3 271 037 €	3 378 07 €	3 376 546 €	3,23 %
Remboursement de dette	1 316 444 €	1 371 160 €	1 343 384 €	2,05 %
Epargne nette	1 954 593 €	2 007 147 €	2 033 162 €	4,02 %
Remboursement de dette	1 316 444 €	1 371 160 €	1 343 384 €	2,05 %
Emprunts	4 000 000 €	0 €	0 €	- 100,00 %
Dette au 31/12	16 775 483 €	15 404 323 €	14 060 939 €	- 16,18 %



Subventions

Tiers	Montant subvention 2021
Association Conciliateur de Justice	500 €
Association OGEC Cruseilles (élémentaires)	52 290 €
Association OGEC Cruseilles (maternelles)	43 082 €
ADMR	45 000 €
ECOLE DE MUSIQUE	39 000€
SSIAD	6 422 €
LES RESTAURANTS DU COEUR DE HAUTE-SAVOIE	1 000 €
BANQUE ALIMENTAIRE DE HAUTE-SAVOIE	1 000 €
ANIM'AGE	1 000 €
MISSION LOCALE DU BASSIN GENEVOIS	17 131 €
MISSION LOCALE DU BASSIN ANNECIEN	900 €
ESAT FERME DE CHOSAL	4 000 €
ADATEEP 74	500 €
GROUPEMENT DU PERSONNEL	5 400 €
LE PETIT PAYS ANDILLY	20 000 €
CC DU GENEVOIS (CENTRE DE VACCINATION)	10 000 €
OFFICE DE TOURISME ALTER ALPA	80 000 €
TOTAL	327 226 €